

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON FAVORISANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Recus de la Semaine : Départ de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, pour Rome.—Nécrologie : Le Révd Père Isidore Beaudry, de la Compagnie de Jésus, décédé à Montréal le 17 avril dernier.

Causerie Agricole : L'œuvre de la colonisation à l'Assemblée Législative de Québec.—Ce que l'on pense de l'œuvre de la colonisation dans les villes et notamment à Montréal.

Sujets divers : La cause agricole à l'Assemblée Législative de Québec.—L'action de l'humidité sur la végétation.—La mousse dans les prairies.—Les mottes de terre dans un champ en culture.

Choses et autres : La fête des arbres a été fixée au 12 mai courant; quelques détails sur la plantation des arbres.—Entrepôt d'instruments agricoles chez MM. J. G. Lefrançois & Arthur Thiboutot, No. 110, rue St-Paul, Québec.

Recettes : Guérison de la gale chez les moutons.—Moyen de chasser les poux qui tourmentent les moutons.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Ers M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DaBreuil.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Départ de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, pour Rome.—Mercredi, le 23 avril, nous étions présent à une cérémonie des plus imposantes: le départ du premier pasteur d'un diocèse allant à Rome pour y déposer ses hommages à l'auguste chef de la catholicité, Sa Sainteté le Pape Léon XIII, et accomplir le pèlerinage que les évêques sont tenus de faire de temps à autre. Mgr Taschereau ne devait faire ce voyage qu'à l'automne, mais Sa Grandeur en a décidé autrement, pour des raisons qui lui sont particulières.

Quoique ce voyage n'ait été annoncé au clergé et dans la ville que deux jours auparavant, un nombreux clergé et des milliers de ses diocésains assistaient à ce départ. Outre le clergé qui remplissait le chœur, les étudiants de l'Université Laval, les élèves du Petit Séminaire et de l'École Normale Laval un bas chœur et à l'orgue, la Basilique Notre Dame de Québec était littéralement remplie de fidèles, plusieurs même n'ont pu y entrer.

Pendant que l'orgue jouait l'air de la "Cantate à Mgr de Laval," Sa Grandeur faisait son entrée solennelle au chœur. Il s'agenouilla au pied de l'autel, puis alors le chœur chanta le *Benedictus*.

Après ce chant, on récita les prières qui donne le rituel pour le départ de l'évêque. La procession se mit ensuite en marche, aux accents graves d'une marche jouée sur l'orgue par M. Gagnon. Les fidèles s'agenouillaient au passage de Sa Grandeur pour recevoir sa bénédiction.

Sa Grandeur, ayant à ses côtés M. le Grand Vicario Légat, se rendit à pied à la Basse-Ville, suivie de tout le clergé et d'un nombreux concours de fidèles qui l'accompagnaient jusqu'au quai Finlay, point de départ de Sa Grandeur, témoignant par là de leur profond respect et de leur grand attachement envers notre premier pasteur.

Rendu sur le *Polaris* qui devait faire la traversée de Québec à Lévis, Mgr l'Archevêque vint sur la galerie à l'avant, et alors tous les membres du clergé, les professeurs de l'Université Laval, le président du Cercle catholique de Québec et bon nombre de citoyens, sont allés lui faire leurs souhaits d'heureux voyage et réclamer une dernière bénédiction.

Le signal du départ donné, la foule, se composant alors de plusieurs milliers de personnes, a salué, tête nue, l'illustre voyageur avec tout le respect dû à sa haute dignité.

Sa Grandeur a été accueillie au quai de Lévis avec le même enthousiasme qu'à Québec. Elle a passé la nuit au presbytère de Notre-Dame. Le lendemain matin, à 5.45, une messe basse a été dite à l'église Notre-Dame de Lévis où il y avait une foule considérable de fidèles qui aussi reconduisirent Sa Grandeur à la gare de l'Intercolonial. A sept heures avait lieu le départ pour Halifax, d'où Mgr l'Archevêque devait s'embarquer pour Liverpool sur le *Circassien*.

Rendu à la Station de Ste-Anne, le conducteur eut la courtoisie d'arrêter le train plus que le temps d'arrêt ordinaire. Ce qui permit à M. le Supérieur du Collège de Ste Anne de présenter, au nom de toute la communauté qui s'était rendue à la Station, leurs hommages à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, de lui souhaiter un bon voyage et un heureux retour au milieu de ses ouailles. A l'arrivée de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, de même qu'au signal du départ, la fanfare des élèves du Collège exécuta deux morceaux de musique appropriés à la circonstance.

M. l'abbé L. N. Bégin, comme secrétaire, accompagne Mgr l'Archevêque dans son voyage.

C'est la septième visite que Mgr Taschereau aura faite à la Ville Eternelle. La première eut lieu en 1836; la deuxième en 1854. Le futur archevêque passa deux ans au Séminaire Français et revint avec le titre de docteur en Droit Canon. Il fit son troisième voyage en 1862 dans les intérêts de l'Université Laval; son quatrième en 1865, dans les mêmes intérêts, et son cinquième en 1870, comme théologien et conseil de Mgr Baillargeon, au Concile du Vatican. Il y retourna encore en 1873.

M. le Grand Vicairé C. E. Légaré, en l'absence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, a été nommé administrateur du diocèse.

Nécrologie

LE R. PERE BEAUDRY, J. J.

La Compagnie de Jésus vient de faire une perte sensible dans ses rangs, par la mort de l'un de ses membres les plus marquants et l'un des plus connus de nos lecteurs, par les nombreuses retraites que ce zélé missionnaire a données dans nos campagnes.

Nous ne pouvons mieux édifier nos lecteurs sur la vie de ce dévoué apôtre de l'Évangile, qu'en publiant la nécrologie suivante que nous empruntons à l'*Étendard* :

Le R. P. Isidore Beaudry, de la Compagnie de Jésus, est mort jeudi soir, 17 avril, à huit heures et demie, à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 71 ans. Le Révérend Père allait compléter sa quarante-septième année de prêtrise.

Né dans le diocèse de Luçon, en Vendée, il y fut ordonné prêtre en 1837. Employé d'abord dans ce diocèse comme vicaire, il fut mis plus tard à la tête d'une paroisse. Il quitta ce poste en 1845, pour entrer dans la compagnie de Jésus. Après être passé par les épreuves du noviciat, il fut pendant quelque temps appliqué à l'œuvre des missions, emploi auquel ses talents naturels, son zèle ardent, sa parole entraînant semblait le destiner. Ces qualités décidèrent ses supérieurs à l'envoyer au Canada, pour y reprendre la tâche des Jogues, des Brebeuf et des Lallemand, et il était certainement digne de leur succéder.

Ce fut au printemps 1849 que le Père Beaudry arriva à Montréal. Presque à son arrivée il fut atteint assez sérieusement du typhus. Après sa guérison, il donna sa première mission dans une paroisse du diocèse de Montréal. Il fut ensuite envoyé à Québec pour y rejoindre le Père Saché qui, un mois auparavant, avait fondé la nouvelle résidence de cette ville.

Pendant seize années entières le Père Beaudry put donner libre carrière à son zèle tout apostolique, soit par la direction de la Congrégation des hommes de la paroisse de Saint-Roch, soit par l'œuvre des retraites dans les communautés, de la prédication dans les églises de la ville, et surtout par ses missions, tant dans la ville que dans les campagnes de ce vaste diocèse, qui comprenait alors toute la partie Est de la province. Tout le diocèse fut parcouru par le zélé missionnaire; pendant les seize années qu'il y séjourna, il accompagna Mgr l'Archevêque dans treize visites pastorales, et une ou deux fois aussi Mgr Cooke dans la visite du diocèse des Trois-Rivières. Tout le monde connaît les fruits de salut opérés par le saint missionnaire et alors et plus tard.

En 1865, le Père Beaudry fut envoyé à Montréal pour exercer le saint ministère dans l'église du Gesù, qui était sur le point de s'ouvrir, et pour continuer dans ce diocèse et les diocèses voisins, les œuvres apostoliques qu'il avait si bien exercées dans la partie Est de la province. Il resta attaché à l'église du Gesù pendant plus de seize ans, et pendant tout ce temps la ville de Montréal, ainsi que plusieurs autres villes de la province de Québec, d'Ontario, et même des États-Unis, furent le théâtre des travaux de l'infatigable missionnaire. Le clergé de tous les diocèses de la province suivit maintes fois sous sa direction les exercices spirituels de Saint-Ignace. Les collèges, les institutions de jeunes filles, les couvents, les différentes communautés des Frères eurent aussi le même avantage.

Le 16 juillet 1882, il fut envoyé comme Pasteur à l'église canadienne de Notre-Dame de Worcester, Mass., où il resta une année entière. De là, il revint à Québec, qui l'avait revu plusieurs fois pendant ses dix-huit années d'absence et qui gardait toujours de lui un souvenir vivace. A Québec, il reprit avec les mêmes succès ses œuvres d'autrefois.

Au mois de janvier 1884, il fut envoyé à Montréal pour y donner la retraite à la Congrégation de la Sainte-Vierge, fondée par lui au Gesù depuis plus de 16 ans. Il fut demandé pour aller donner successivement la retraite aux hommes et aux femmes de l'église de la Nativité d'Hochelega.

Fatigué par la première, il n'hésita pas à commencer la deuxième, le 3e dimanche du carême. Le mardi il tomba en chaire sans connaissance; transporté à la sacristie, il s'évanouit une seconde fois. Un Père du Collège alla donner, à sa place, le sermon du soir. Le mercredi matin, le Père Beaudry, n'écoutant que son zèle et son zèle, monta de nouveau en chaire, faisant des efforts pour se modérer, mais inutilement, car son impétuosité naturelle lui faisait oublier sa faiblesse, il se livra à tout son feu oratoire.

Il finit sa mission, mais épuisé si complètement par la prédication et les confessions que le dimanche il fut incapable de dire la Sainte-Messe et passa la journée sous la surveillance du médecin. Son état fut jugé des plus graves, et on le transporta à l'Hôtel-Dieu où il achava de purifier sa belle âme dans les grandes souffrances.

On peut donc dire que notre révérend Père est mort les armes à la main, qu'il est tombé comme un vaillant soldat au champ d'honneur.

Le Révérend Père Beaudry était orné à un haut degré de toutes les vertus et de toutes les qualités naturelles qui font le saint missionnaire. Plein d'aménité dans son commerce, de douceur et de force dans les œuvres du saint ministère, modèle de mortification et de régularité dans sa communauté, il a édifié et sanctifié par son exemple comme par sa parole tous ceux qui l'ont approché; il a répandu partout la bonne odeur de Jésus-Christ, et ce parfum continuera longtemps à perpétuer au milieu de nous le souvenir d'une vie apostolique employée tout entière à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

CAUSERIE AGRICOLE

L'ŒUVRE DE LA COLONISATION.

L'œuvre de la colonisation à l'Assemblée Législative de Québec.—Faisant allusion aux débats qui eurent lieu à une séance de l'Assemblée Législative, il y a quelques jours, voici ce qu'écrivit le correspondant parlementaire du *Monde*, journal publié à Montréal :

" Colonisation ! Ce mot vient il à retentir dans l'enceinte de la Chambre qu'il y produit aussitôt des effets magiques. Il semble porter en lui, nous ne savons quelle vertu mystérieuse, d'où se dégagent de magnétiques effluves, qui réchauffent le zèle et font éclater l'enthousiasme.

" Cet effet à ses causes : le sentiment instinctif de l'intérêt commun, le désir de la prospérité publique, de laquelle chacun prend sa part, suivant sa situation d'abord ; l'idée plus égoïste de l'intérêt de clocher ou de parti.

" Obéissant à ces motifs, tel député demande une augmentation de subside, tel autre une allocation ; celui-ci un pont ou une route, celui-là un chemin de fer ou une exploration.

" Par une sorte d'entente tacite, tous les députés font trêve à leurs disputes, s'écoutent et s'applaudissent mutuellement.....

" Lorsqu'on a eu l'occasion d'assister à plusieurs séances de la Chambre, séances ordinairement vives d'ailleurs, et de propos, c'est avec stupéfaction qu'on voit soudain se produire un grand calme et s'établir entre les partis un accord parfait.

" Colonisation reste donc dans la Chambre, le cri de ralliement des partis.

" Les honorables membres ont raison ; il n'est point de sujet plus sérieux pour la province, affectant plus profondément sa condition présente et sa prospérité future.

" Le sujet s'impose avec toute la gravité de ses conséquences aux esprits réfléchis ; il renferme tout l'avenir de la race canadienne française dans l'Amérique du Nord..... "

En présence du danger qui semble menacer nos compatriotes qui sont actuellement aux Etats Unis, de les voir bientôt assujétis à un chômage forcé, cette question de la colonisation se recommande plus que jamais à l'attention de nos Législateurs : ils le savent et ils se mettent résolument à l'œuvre pour retenir dans notre pays ces jeunes cultivateurs, la force vivace de notre pays. Jetons un cri d'alarme et disons à nos jeunes compatriotes que la crainte de quitter le toit paternel retient ici, disons leur, à ces jeunes gens pleins de vigueur et que le découragement n'a pas encore gagné : Restez tranquilles sur le coin de terre que vous habitez, grandissez-le ou formez vous-même un établissement dans la forêt qui ne demande que le secours de vos bras pour vous procurer l'aisance et le bien-être, car l'émigration aux Etats Unis prépare plus d'horreurs qu'elle pourra offrir de bien-être ; il y a, à n'en pas douter, encombrement considérable de main-d'œuvre, et ici les bras manquent à la charrue, à l'agriculture.

Ce que l'on pense de l'œuvre de la colonisation, dans les villes et notamment à Montréal.—Nous avons vu plus haut qu'il y avait à l'Assemblée Législative de

Québec unanimité et entente parfaite à promouvoir, par tous les moyens possibles, l'œuvre par excellence de la colonisation. Ce zèle se manifeste aussi parmi les populations de nos villes qui s'efforcent d'y contribuer au moyen de souscriptions en argent prélevées par des associations qui ont pour patrons nos vénérables évêques, et pour zéloteurs, le clergé, les communautés religieuses et les citoyens marquants de nos villes.

A une réunion nombreuse des citoyens de Montréal pour l'organisation de la section Notre-Dame de la société de colonisation du diocèse de Montréal, qui eut lieu au Cabinet de Lecture Paroissial, le 20 avril, on y prononça de remarquables discours. Nous en citons ici des extraits, afin d'exciter davantage l'émulation en faveur de cette œuvre nationale à laquelle tout le monde devrait prendre une part active, aussi bien dans nos campagnes que dans les villes.

M. l'abbé Sentenné, curé de Notre-Dame, fit voir la nécessité pour les Canadiens Français de s'emparer du sol, d'ouvrir spécialement les terres de la vallée de l'Ottawa, pour y asseoir une race forte qui tiendra l'avenir dans ses mains. Il appuya sur la nécessité de fonder des sociétés dont le but serait de propager l'idée de la colonisation et d'enrayer le mouvement d'émigration de nos compatriotes à l'étranger. M. le curé Sentenné a aussi parlé de l'Œuvre des Orphelins Agricoles, œuvre réellement utile au point de vue social et religieux, qui résoudra, avec l'aide de la religion, un des problèmes qui effraient le plus les économistes du temps, à savoir le moyen de se servir des orphelins pour le bénéfice de la société. Il a assuré les citoyens du concours dévoué du clergé, et il a ajouté que lui-même, il s'occupera d'une manière toute particulière de cette œuvre patriotique.

Le Recorder de Montréal, M. B. A. T. de Montigny, prit ensuite la parole. Il dit combien ce mot *colonisation* réveille d'idées et que, la difficulté pour lui, était de se limiter à quelques-unes. " En effet, ce mot rappelle la devise qui a fait nos ancêtres accomplir des merveilles : " Dieu et Patrie. " La colonisation est l'art moralisateur par excellence. En effet, tandis qu'à la campagne la nature des travaux auxquels le cultivateur se livre contribue à élever son cœur ; dans les villes le milieu dans lequel on vit est de nature à l'attacher particulièrement aux intérêts matériels, et si la population des villes est restée encore si religieuse, c'est dû aux efforts constants de notre clergé qui se dévoue à conserver l'esprit de foi si nécessaire au bien du peuple, même à ses intérêts matériels.

" C'est d'ailleurs de cette source pure que sont tirés la plupart des hommes qui sont appelés à diriger la société. Voyez les hommes qui se distinguent le plus et par leur dévouement et par leur savoir, ils sortent presque tous de la classe agricole.

" Dans les villes, le milieu où nous vivons, le contact auquel nous sommes soumis, le genre de vie que nous menons, altèrent singulièrement nos idées. Tandis qu'à la campagne on croit et on pratique comme nos ancêtres qui, avec cette foi, ont triomphé des obstacles.

" En travaillant pour la colonisation, nous sommes donc fidèles à cette première devise nationale : Dieu

" La colonisation favorise au suprême degré les intérêts nationaux, puisque c'est par elle que nous nous emparons du sol. "

M. de Montigny développa cette idée en faisant voir combien il est important pour un peuple d'implanter nos institutions dans le sol, afin qu'elles puissent résister aux orages de l'avenir.

Il dit que, pour se convaincre de l'importance de l'œuvre, il n'y aurait qu'à voir l'intérêt qu'y portent les hommes les plus distingués, et surtout notre clergé, qui sont toujours prêts quand il s'agit du bien de la religion et de la patrie.

" C'est, dit-il, parce que la colonisation est une grande œuvre que notre vénéré Evêque l'a favorisée de sa voix si autorisée et on y attachant des faveurs spirituelles toutes spéciales; que les RR. PP. Jésuites y consacrent spécialement un des membres de leur société, le Révd Père Z. Resther, qui parcourt les campagnes afin de prêcher cette croisade; que les Messieurs de Saint Sulpice vous pressent de vous enrôler sous cette bannière, et que le clergé entier vous invite à faire partie des Zélateurs de l'œuvre. "

" Au jour des grandes fêtes nationales, nous sommes, dit-il, enthousiasmés, mais cet enthousiasme reste souvent sans fruits. Voici une occasion de mettre notre foi nationale en exercice, en aidant à nos colons, qui, certes, nous récompenseront au centuple, puisque les cantons qu'ils défricheront déverseront sur nos villes les produits que nous consommons..... "

Son Honneur le Juge Mathieu, qui présidait à cette assemblée, prit aussi la parole. Il parla d'expérience des bienfaits de la campagne. " Il a vécu, dit-il, longtemps à la campagne, et il pouvait rendre hommage aux vertus religieuses et civiques des populations de nos campagnes. Il en a vu beaucoup, pressés par les circonstances, prendre le chemin de l'Est, mais toujours avec l'espoir de revenir. La plupart s'éloignent de leur terre, mais ne la vendent pas; ils vont gagner de quoi payer leurs dettes et garder leur bien. Il fait ressortir cette qualité des Canadiens de s'emparer du sol et de s'y attacher. Il a constaté dans plusieurs endroits du pays, combien cette qualité était effective, puisque dans les cantons où les Canadiens pénètrent, ils finissent toujours par s'emparer des terres que les étrangers abandonnent pour l'industrie. "

" Il a vu ces colons à l'œuvre, il a admiré leur courage, leur esprit religieux, et il fait comprendre combien ils méritent d'être encouragés. "

La cause agricole à l'Assemblée Législative de Québec.

Notre court voyage à Québec, et nos fréquentes visites durant ce temps dans les bâties du Parlement Provincial, nous ont permis d'entrevoir que la question agricole avait l'appui unanime de nos députés: tous ont le désir de promouvoir le progrès agricole, mais on diffère quelque peu dans les moyens à adopter pour arriver le plus promptement possible à une solution avantageuse.

Ce qui prouve que là on entretient de bonnes dispositions en faveur de l'agriculture, c'est l'empressement que mettent nos députés ruraux à assister aux séances du Comité de l'agriculture et de la colonisa-

tion; et ce qui prouve davantage en faveur de ce bon esprit, c'est que nos députés ruraux tiennent à faire partie de ce Comité. M. Marcotte, député du comté de l'Islet, vient d'être ajouté à ce comité. Le comté de l'Islet est un des comtés importants de la Province, qui marche résolument dans la voie du progrès agricole, comme le témoigne l'existence d'une société d'horticulture, d'une pépinière qui fait assurément honneur à son propriétaire M. Auguste Dupuis, de plusieurs cercles agricoles et d'une société d'agriculture qui a à son crédit le progrès toujours croissant vers les améliorations agricoles. Ce comté méritait donc d'avoir son représentant au Comité de l'agriculture et nous sommes fier d'y voir M. Marcotte.

Voilà qui est d'un bon augure, et nous ne pouvons par là qu'espérer de l'avenir prospère de notre agriculture. Qu'on s'en souvienne, et nous l'avons répété bien des fois, l'agriculture est la pierre angulaire sur laquelle doit s'appuyer avant tout l'édifice social. L'industrie, le commerce et les autres professions sont le résultat de la civilisation; l'agriculture constitue cette industrie mère de la nature, cette industrie que le Créateur a transmise à l'homme, en lui disant: " Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. "

Vendredi dernier, 25 avril, nous assistions à une séance du Comité de l'agriculture et de la colonisation. Tous les membres du Comité assistaient à cette réunion. L'Honorable Premier Ministre, M. J. J. Ross, était aussi présent à cette assemblée, pour y exposer les changements qu'il se proposait de faire à la loi sur l'agriculture.

Notre intention n'est pas de faire part à nos lecteurs des importants changements que l'Hon. Premier Ministre désire faire, car n'étant pas encore du domaine public, ce n'est pas à nous d'en discuter le mérite. Qu'il nous suffise de dire que lui-même s'est appuyé sur son expérience pratique de l'agriculture et sur la protection qu'il convient de donner à la classe agricole pour la mettre dans la voie du perfectionnement agricole, c'est-à-dire du progrès réel et efficace, avec le moins de frais possible. L'Hon. Premier a dit qu'il avait reçu de nombreuses adhésions à ce nouveau projet, et qu'il tenait surtout à connaître les intentions des membres du Comité, à ce sujet.

Dans ces changements, surtout à l'occasion de l'établissement d'une ferme modèle dans chaque comté, l'Hon. M. Ross, suivant nous, veut viser surtout à récompenser le véritable mérite, s'attachant autant à favoriser les petites exploitations agricoles que les grandes. Créer l'émulation partout, chez les petits cultivateurs comme chez les grands: tous pourront se mettre sur les rangs afin d'obtenir le privilège d'arriver à être propriétaire d'une ferme réellement modèle; tous voudront y aspirer, et le plus méritant de ceux qui auront pris part au concours, aura la chance d'obtenir du Gouvernement de \$300 à \$500 par année, afin de lui aider à pousser encore plus vigoureusement vers les améliorations agricoles qui profiteront, par l'exemple donné, à la masse des cultivateurs de tout un comté.

Ce changement pourra peut-être, dès le début, présenter des difficultés dans son application, peut-être même de nombreuses difficultés. Mais nous espérons qu'il sera entouré de précautions qui devront apllanir ces difficultés. C'est aux membres du Comité

d'agriculture à étudier mûrement, et sous toutes ses faces, ce nouveau projet afin d'en faire profiter les cultivateurs en général.

Nous ne voudrions pas conseiller l'abolition de nos sociétés d'agriculture. Seulement les exhibitions pourraient être moins fréquentes qu'elles le sont actuellement, et l'on pourrait exercer une plus grande surveillance à leur égard; car personne ne peut contester que plusieurs de ces sociétés ne remplissent pas le rôle qu'elles devraient remplir à l'avantage des cultivateurs, et la faute en est non seulement aux directeurs de ces quelques sociétés d'agriculture, mais à ceux qui ont mission de les surveiller, et aux cultivateurs qui ne savent pas assez apprécier les avantages qu'ils en retireraient en se faisant un devoir d'appartenir à ces sociétés.

Disons-le avec franchise, depuis nombre d'années nos gouvernants ont rempli leur devoir quand il s'est agi de favoriser le progrès agricole; mais la masse des cultivateurs peut-elle se flatter d'avoir rempli le sien, en profitant de l'appui qui leur est offert par nos sociétés d'agriculture? A-t-elle eu le bon esprit de faire profiter la jeunesse des campagnes de l'enseignement agricole donné dans nos écoles d'agriculture, si nécessaire au perfectionnement de notre culture? Assurément non.

"Vous avez un Gouvernement qui veut favoriser le progrès agricole, comme tous ceux qui l'ont précédé; vous avez à l'Assemblée Législative des députés qui sont tout zèle à vouloir favoriser vos intérêts, et vous demeurez dans une complète indifférence à ce sujet, car vous n'avez de plaintes à proférer que lorsque vous êtes sur le chemin de l'exil, alors que la plaie est trop profonde pour pouvoir la guérir. De grâce, et c'est le conseil que vous donne un ami sincère à votre cause: étudiez scrupuleusement votre situation, faites connaître vos besoins, laissez de côté cette apathie, cette indifférence que vous avez toujours montrée, et mettez-vous résolument à l'œuvre pour prendre part au mouvement vers le progrès agricole que des hommes dévoués suscitent en votre faveur. Oubliez moins que jamais cet adage: *Aide-toi, le Ciel t'aidera.*

Qu'on y aille franchement, résolument, avec dévouement et surtout avec désintéressement. Qu'un esprit étroit et égoïste ne soit pas notre mobile, dans cette tâche à accomplir pour arriver au véritable progrès agricole. Dans notre chère Province, tous les cultivateurs ne sont pas également favorisés, au point de vue du climat, de la saison rigoureuse de nos hivers qui en certains endroits est plus longue que dans d'autres localités; les terres ne sont pas d'aussi bonne qualité dans un endroit que dans un autre, et chaque cultivateur doit tirer parti le plus avantageusement possible de cette situation. Il faut donc, dans ce cas, que les plus riches aident aux plus pauvres, que ceux qui sont mieux favorisés par le climat ne refusent pas la protection qu'ils peuvent offrir à ceux qui ne le sont pas. Tous les cultivateurs ont besoin de protection et d'un appui cordial. Leur travail est pénible, leur tâche difficile à accomplir puisqu'ils ont à compter sur l'intempérie des saisons, sur les insectes, etc., avant de pouvoir cueillir les fruits de leurs rudes travaux. Aidons aux cultivateurs, et par là nous assurerons la richesse de notre pays: ils en sont les nourriciers, et à quelque classe que nous appartenions,

soit aux industries, aux professions libérales ou au commerce, il nous faut compter avec eux. Agriculture et colonisation doit être notre mot d'ordre: tout pour l'agriculture et par l'agriculture.

A l'Assemblée Législative, au Comité de l'Agriculture, au Conseil de l'Agriculture, partout enfin où l'on a l'administration de la cause agricole en mains, il faut faire la part des cultivateurs, au point de vue de leur situation et de leurs besoins; plus encore, il faut pousser au progrès, comme malgré eux, les cultivateurs qui se refuseraient de prendre les moyens d'améliorer leur sort: ce dévouement, mis au service de ces derniers, serait un zèle méritoire et qui ne manquerait pas de produire d'heureux fruits.

Depuis vingt ans que nous mettons notre plume au service de la classe agricole, que nous employons notre temps, nos loisirs mêmes à étudier ses besoins, nous connaissons quelque chose de ce qui se passe autour de nous et dans nos cantons ruraux. Si nous avons eu occasion d'admirer le zèle des hommes dévoués à la classe agricole, nous avons aussi vu des hommes égoïstes, qui tout en cueillant des lauriers (des piastres, disons le mot) à nos expositions agricoles et mêmes provinciales, refuser leur appui pour aider à la classe pauvre des cultivateurs qui les entouraient; nous en avons vu obtenir jusqu'à \$30 à une seule exhibition, et refuser \$1 pour la souscription à la *Gazette des Campagnes*, sous le prétexte qu'ils recevaient le *Journal d'agriculture* gratuitement; et aujourd'hui ces mêmes hommes refusent ce dernier journal, parce qu'on leur demande 30 cts de souscription par année. Ces hommes sont directeurs de sociétés d'agriculture et ils ont la prétention d'aider grandement à promouvoir le progrès agricole dans leur comté; l'un d'eux a eu même la velléité de devenir député à l'Assemblée Législative..... mais ça n'a pas pris! Partout on lui demandait: "Qu'avez-vous fait pour l'agriculture?" et il ne savait quoi répondre. Nous pourrions multiplier ces exemples d'égoïsme tout-à-fait préjudiciable à la cause agricole, de la part de personnes qui font parade d'un grand zèle au service de la cause agricole, comme directeurs de nos sociétés d'agriculture, mais qui soutirent pour leur propre compte les argents destinés à récompenser le véritable mérite au point de vue agricole.

Nous nous écartons passablement de notre sujet en voulant donner un compte-rendu de la séance à laquelle nous assistions, mais il est des choses qu'il importe de dire, quand l'occasion s'en présente.

Comme le disait un membre du comité de l'agriculture, vendredi dernier, "prenons les hommes tels qu'ils sont." C'est bien ce qu'il y a de mieux à faire. Car à l'égard de ceux qui ont véritablement à cœur de travailler efficacement à promouvoir le progrès agricole, il y aurait de quoi se décourager, puisque les plus dévoués ont un rude combat à soutenir non seulement à l'égard des cultivateurs obstinés, mais aussi à l'égard de ceux qui ne savent que mettre du bois dans les roues chaque fois que l'argent destiné à favoriser le progrès agricole ne tombe pas dans leur bourse ou ne fait pas leur petite affaire.

Qui, "prenons les hommes tels qu'ils ont," mais ne nous laissons pas d'employer toute notre énergie, et cela avec la plus grande persévérance, à promouvoir le progrès agricole par tous les moyens pos-

sibles; il en est grandement temps. Mettons nous à l'œuvre généreusement et avec le plus pur dévouement.

L'Hon. Premier Ministre a manifesté son intention de favoriser l'établissement des Cercles agricoles. Nous applaudissons à cette heureuse décision de la part de l'Honorable Ministre de l'agriculture, car nous avons la certitude que l'utilité des cercles agricoles est incontestable. Malheureusement un trop grand nombre de cultivateurs n'en apprécient pas les avantages, tout comme à l'égard de nos sociétés d'agriculture et de nos écoles d'agriculture. Il faudra les imposer aux cultivateurs indifférents, et pour cela cinq à six personnes dévouées, le Curé en tête, suffiront pour en établir un dans chaque paroisse. Nous avons si souvent parlé de l'utilité des cercles agricoles, et cela depuis quinze à dix-huit ans, que nous ne croyons pas nécessaire d'en dire davantage. Nos lecteurs connaissent assez ce que nous en pensons.

L'Honorable Premier ministre a aussi annoncé qu'il nommerait plusieurs conférenciers chargés de donner des conférences, sur application faite par les présidents des cercles agricoles. Notre nom est mentionné dans les comptes publics pour la somme de \$50 en paiement d'une quinzaine de conférences que nous avons données dans les campagnes où nous avons été demandé. C'est dire assez que nous avons rempli la mission de conférencier, et que nous serions à même d'en dire quelque chose, sans cependant avoir l'air de nous vanter! Mais les conférenciers ont été si défavorablement jugés par un membre du comité de l'agriculture, (que nous estimons beaucoup malgré ce qu'il pense des conférenciers), que nous n'osons pas les défendre et par conséquent nous défendre nous-même. Nous avons la certitude d'avoir été utile à ceux qui nous écoutaient, et cela nous suffit.

Malheureusement pour nous, le Comité de l'agriculture, après une séance de deux heures employée à discuter des questions qui nous intéressaient à plusieurs titres, a été ajournée au mardi suivant. Nous aurions certainement aimé à suivre cette discussion sur des questions de première importance et qui se sont résolues, nous l'espérons, pour le plus grand avantage de la classe agricole qui est si dignement représentée à l'Assemblée Législative de Québec.

L'action de l'humidité sur la végétation.

L'action de l'humidité est extrêmement puissante sur la végétation. Tantôt elle est très-utile, même nécessaire; tantôt elle est nuisible dans tous ses degrés, selon les saisons, les localités, les espèces de végétaux et sa durée.

Par exemple, au printemps, une trop forte humidité fait pourrir les germes, détermine une végétation sans consistance, qui ne produit presque pas de graines. Une trop forte humidité, produite soit par la nature du sol, soit par suite de la permanence des pluies du printemps, détermine une pousse surabondante de feuilles, qui absorbe toute la sève et nuit à la grosseur du grain, de sorte qu'il est désavantageux de semer ce grain: c'est un des cas où il faut en changer pour la récolte suivante.

Il reconnu que les arbres plantés dans des lieux naturellement humides étaient plus souvent frappés des gelées du printemps que les autres.

Il ne dépend du cultivateur de faire disparaître l'humidité qui nuit aux objets de ses soins, qu'autant que ces objets sont renfermés dans une serre, un chassis, une cloche, etc. Pour cela, lorsque l'air est sec, il ouvre les fenêtres ou soulève les panneaux et enlève la cloche.

Un temps humide, au printemps, au moment de l'épanouissement des fleurs, détermine souvent l'avortement (la coulure) de ces fleurs. Il est au contraire extrêmement favorable aux semis et aux plantations, parce qu'il assure la germination plus ou moins prompte des graines et la reprise des plants.

Une terre constamment humide, mais non aquatique, est celle qui est la plus profitable à la végétation, pour peu qu'il y ait de la chaleur. Comme l'humus ou terreau a plus que les autres la faculté de conserver l'humidité, il serait sous ce rapport plus constamment fertile, lors même qu'il ne serait pas la terre végétale par excellence.

La mousse dans les prairies.

A un cultivateur qui nous écrit ce qui suit: "Je ne récolte plus que dix charretées de foin sur une prairie qui m'en produisait vingt il y a dix ans, parce que *la mousse mange la bonne herbe*," nous répondons: Ce n'est pas à la mousse que vous devez vous en prendre, mais aux plantes qui ont épuisé le sol des sucs qui lui étaient propres ou qui ont cessé d'avoir la force nécessaire pour se les assimiler. En effet, les herbes des prairies sont, comme les autres végétaux, soumises à la vieillesse, à la mort et à la loi des assolements; il faut donc les remplacer par d'autres, après un certain nombre d'années, ou multiplier les engrais et les amendements. Il n'est personne qui n'ait remarqué que les prairies naturelles ou artificielles, situées sur de mauvais fonds, ombragées par des bois ou des bâtiments, étaient plus tôt affectées de mousses que les autres: la mousse n'est donc pas la cause de la destruction des prairies; mais elle s'empare des prairies à mesure que les herbes qui les forment périssent.

Les mottes de terre dans un champ en culture.

Les terres argileuses, surtout lorsqu'il y a longtemps qu'elles ont été labourées, les prairies naturelles ou artificielles, les pâturages qu'on défriche, en fournissent le plus; il en est de même des champs longtemps piétinés par les bestiaux, de ceux qu'on est dans la mauvaise habitude de ne labourer qu'au printemps. Il est des sortes de terres qui se lèvent plus facilement en mottes, lorsqu'elles sont imprégnées d'eau; d'autres quand elles sont trop sèches; il n'en est pas deux qui se comportent de même à cet égard.

Comme le but de tout labour est de diviser la terre, et que celle des mottes n'est pas divisée, on doit toujours tendre à en laisser le moins possible: c'est pourquoi on prend une petite quantité de terre à chaque raie; c'est pourquoi on croise les labours; c'est pourquoi on choisit le moment le plus convenable à la culture de chaque terre; on passe la herse, le

rouleau avec ou sans dents, après les semailles; on casse même les mottes avec un maillet, ou une masse faite exprès, appelée casse-mottes.

Dans certains cas, les mottes sont cependant un bien.

Par exemple, lorsqu'on sème en blé des champs très garnis de grosses mottes, le grain tombe presque tout dans leurs intervalles, où il trouve une humidité favorable, qui le fait promptement germer, et un abri qui le garantit des premières gelées de l'automne, lorsque ces semences ont été faites à l'automne: aussi ces champs paraissent ils plus beaux au printemps que ceux qui ont été moins labourés.

Par exemple, souvent les mottes recouvrent, ce qui est souvent un bien, les racines par leur fusion, leur dilatation, c'est-à-dire par leur division en molécules, division qui s'opère par le seul effet de l'action alternative de la sécheresse et de l'humidité par les pluies, les gelées, etc.

Il est des terres dont les mottes sont beaucoup plus disposées à cette division que d'autres, telles que celles dans la composition desquelles il entre une certaine proportion de silice ou de calcaire, les schisteuses, les marneuses, par exemple. Entrer dans le détail de leurs variations à cet égard mènerait beaucoup trop loin et serait peu utile; un an d'expérience sur une ferme en apprendra plus que ce que nous pourrions en dire ici.

Un champ couvert de mottes annonce une mauvaise culture. Un cultivateur doit toujours préparer ses terres dans la saison, pendant le temps et de la manière la plus favorable à son objet, et, nous le répétons, son objet est de ne pas faire de mottes; il faut qu'il multiplie coup sur coup ses labours, ses roulages, ses hersages, si les circonstances l'exigent; c'est pour négliger ces opérations que tant de récoltes sont chétives, ne paient pas les frais occasionnés pour leur culture. Mais, dira-t-on, cette perfection exige de plus fortes dépenses et diminue par conséquent les bénéfices, cela peut être pour la première année pour une terre jusqu'alors mal cultivée; mais une fois en valeur elle demande bien moins de travail, et rapporte toujours davantage.

Choses et autres.

La fête des arbres.—Lundi, le 12 mai, sera fixé comme le jour de la fête des arbres. Si nous en jugeons par les nombreuses demandes que M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies, a reçues, pour toutes essences d'arbres, la plantation sera poursuivie avec autant de zèle qu'elle l'a été l'année dernière, à cette même époque. Ce que nous regrettons cependant, c'est que cette plantation ne se fasse pas avec assez de soins. Il vaut mieux planter moins d'arbres et les planter mieux si l'on veut être certain du succès. Les précautions à prendre sont nombreuses, mais faciles à exécuter. Nous voudrions pouvoir donner quelques renseignements aujourd'hui, mais l'espace nous manque.

Nous en dirons quelques mots. Le succès d'une plantation dépend beaucoup du choix des plants et des soins qu'on apporte à les extraire et à les mettre en terre; l'extraction doit être faite de manière à ne pas endommager les racines qui doivent rester fraîches et garnies de chevelu; on ne doit pas employer des plants qui ont crû sous un couvert épais, ils sont rabougris et languissants.

Les plants doivent être garantis du froid et du soleil et ne peuvent être longtemps conservés hors de terre. Si, pour une raison ou l'autre, on est obligé de suspendre une plantation dont les sujets sont arrachés, il faut les mettre en jauge jusqu'au moment de les planter.

La mise en terre doit être soigneusement faite; les jeunes brins ne reprennent qu'autant que les racines sont complètement entourées de terre ameublie. Plus les sujets sont âgés, plus il faut porter de soins à les planter.

Lorsqu'on emploie des plants de haute tige, les trous doivent être larges et profonds; il est utile de mettre autour des racines la meilleure terre végétale, c'est-à-dire celle qu'on trouve à la surface; en y mêlant du terrain de feuilles, on assure la reprise. Il convient toujours de battre légèrement la terre autour de la tige. Dans les terrains très-mouilleux, il faut seulement enlever la superficie du sol, le remuer légèrement et placer le plant en recouvrant les racines de bonne terre végétale, qu'on butte assez haut.

Il ne faut pas manquer de mettre des tuteurs à tous les arbres de haute tige que l'on plante.

Entrepôt d'instruments agricoles.—Nous avons le plaisir d'apprendre que deux jeunes gens, entreprenants, dont l'un est bien connu de nos lecteurs—au moins de réputation—viennent d'entrer résolument dans le commerce d'instruments et de machines agricoles, avec la ferme détermination de satisfaire, le plus parfaitement possible, aux demandes et aux besoins d'une clientèle aussi importante que peut l'être celle des cultivateurs.

MM. J. G. Lefrançois et Arthur Thiboutot composent la nouvelle société sous la raison de "Lefrançois & Thiboutot." Leur magasin est situé No. 110, rue St-Paul, à Québec. Ils y offrent en vente les instruments et les machines les plus perfectionnés, depuis la charrue jusqu'à la machine à battre, ainsi que les pièces nécessaires pour réparer les anciens et les nouveaux instruments.

Nous n'hésitons pas à recommander la nouvelle maison, car ceux qui la dirigent sont sincèrement dévoués à la classe agricole; et nous n'avons aucun doute sur leur intégrité et leur honnêteté. Ayant cultivé eux-mêmes, ils connaissent les exigences des différentes cultures et sont en état d'indiquer l'instrument convenable dans chaque cas.

RECETTES

Guérison de la gale chez les moutons.

La gale se décide par les démangeaisons qu'éprouve le mouton. Il essaie de se gratter avec ses pattes partout où elles peuvent atteindre, de s'arracher la laine avec les dents, de se frotter contre les arbres, les murs, etc. Lorsqu'on examine la peau des brebis galeuses, on la trouve plus dure aux endroits qui démangent, on y sent des grains qui résistent sous le doigt, on y voit des écailles blanches ou de petits boutons, d'abord rouges et enflammés, et ensuite blancs ou verts.

Un mouton galeux suffit pour infecter tout un troupeau: il faut aussitôt le séparer des autres, et employer les remèdes appropriés à sa cure.

Dans le principe, de simples liniments huileux avivés avec de l'essence de térébenthine suffisent pour guérir la gale aux endroits du corps qui on sont frottés; mais, quand elles est ancienne, quand elle a vicié la masse des humeurs, fait tomber la laine en tout ou en partie, il faut ou tuer le mouton, ou employer les sudorifiques ou autres remèdes, ou le soumettre à un traitement dont le prix surpasse souvent sa valeur.

La gale attaque principalement les moutons qui sont entassés, pendant la nuit, dans des étables chaudes et infectes. Ceux qui vivent continuellement en plein air, et qui sont bien soignés, bien nourris, en sont rarement affectés.

Il est une espèce de gale qui ne cause pas de démangeaison aux moutons, mais qui fait tomber leur laine encore plus promptement que celle dont nous venons de parler. Elle se traite de la même manière.

Moyen de chasser les poux qui tourmentent les moutons.

Pour chasser les poux et autres insectes qui tourmentent les brebis, il faut se servir de l'infusion d'une demi-livre de tabac dans quatre ou cinq pintes d'eau, à laquelle on ajoute une poignée de sel: on en lave avec soin l'animal.

On se sert aussi du même onguent pour la gale, et de l'eau de lessive, après quoi on les lave avec de l'eau nette.

Quelques cultivateurs emploient de la racine d'érable bouillie dans de l'eau, et en frottant les brebis.

BLE DE SEMENCE A VENDRE.

Blé "Erinacta" ou "G. Goose d'Ontario" à barbe est très productif, à \$3.50 le sac de 120 livres, livrable au dépôt de l'Intercolonial à St Roch des Aulnaies.

Malgré la saison désastreuse de 1883, pour les blés de toutes sortes, le blé "Erinacta" a donné un rendement passable à St Roch. De 420 livres de semence, M. Auguste Castonguay a récolté 34 minots; de 240 livres M. Cyrias Morneau, de Ste Louise, a récolté onze charges de charrette de blé. M. J. B. Castonguay dit que la semence de six minots de blé "Erinacta" lui ont rendu au-delà de dix-huit minots de blé de la Mer Noir qu'il avait semé en pareille bonne condition. M. Michel Lizotte a récolté près de 200 minots de ce blé.

Adressez vos commandes à

DUPUIS & CIE.,

VILLAGE DES AULNAIES, Comté, de l'Islet, P. Q.

27 mars 1884.

AVIS

ETALON A VENDRE.

La société d'agriculture du comté de Kamouraska, a décidé de vendre son magnifique étalon qui a remporté le premier prix à deux exhibitions provinciales tenues à Montréal.

Pour les conditions de la vente on devra s'adresser à George Richard, Ecr., Président de la dite société, à St Paschal, ou au sousigné à la Rivière-Ouelle.

E. M. A. BOUCHER,

Secrétaire.

Rivière Ouelle, 18 mars 1884.

27 mars 1884.

FIL DE FER POUR CLOTURE.

20 Tonneaux de vieux grément de Bâtiments, en fil de fer galvanisé, de toute grandeur, qui peut servir pour clôture. -

A vendre à bon marché par

J. & W. REID,

986 et 100, rue St Paul, Québec.

13 mars 1884.

PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES 1884.

30,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du Canada.—Blé & Patates de semence.—
Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Vignes.
Gaielliers, Groseillers, Frauboisiers, Ronces, Fraisiers.

Erables argentés, Erables Negundo (à Giguère) \$3, \$10, \$15
le 100.—Peupliers argentés.

Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.
Spécialités par la mille: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz.

25 Pommiers, greffés cet hiver, assortis, \$1.
Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormees
\$2. la doz.

Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre.

Patates "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives
sac de 100 lbs, \$1.

Echantillon de Blé & Patates par mille, 5 cts chaque.

Chèvres, \$10 la paire.

Adressez à

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies, Comté L'Islet P. Q.

ORGUES-HARMONIUMS

"DOMINION"

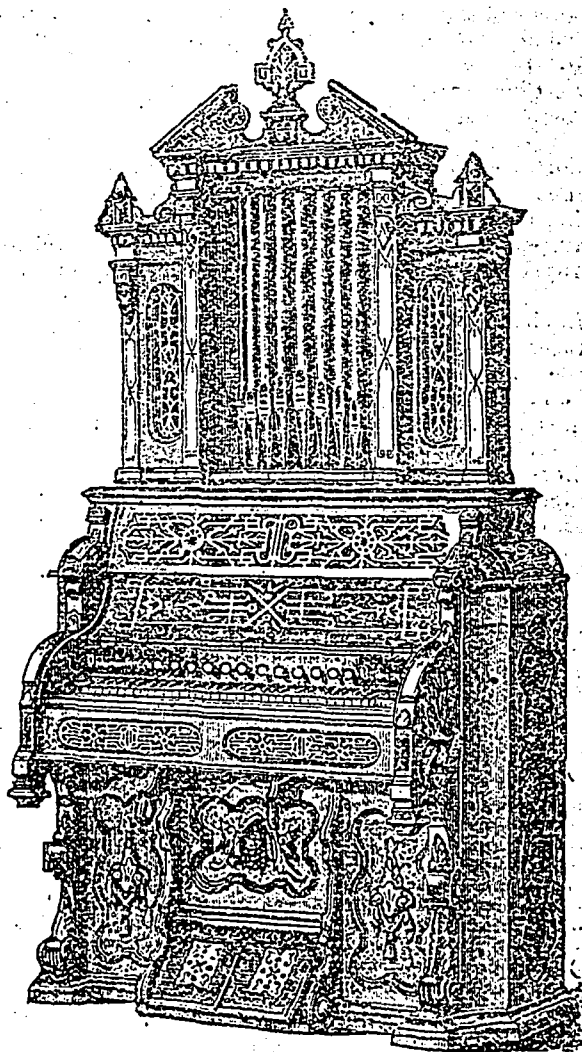
FABRIQUÉS A

BOWMANVILLE, ONT.

Pour Chapelles, Eglises et Salons.

50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs
eu égard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur de-
mande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une certaine d'instruments toujours en magasin.

S'adresser à

L. E. N. PRATTE

No. 280, Rue Notre-Dame, Montréal.

Dépot Général des Orgues "DOMINION."